ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1988

1ère CIRCONSCRIPTION DE SEINE SAINT-DENIS

PAULETTE FOST
MAIRE DE SAINT-OUEN
SENATEUR

SUPPLEANT **RAYMOND GOSSELET**
MAIRE ADJOINT D'EPINAY

CANDIDATS DE RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE PRESENTES PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous allez élire votre député.
Candidate de rassemblement des forces de gauche présentée par le Parti Communiste Français, je souhaite vous dire ce que sera mon engagement à l'Assemblée Nationale pour poursuivre et amplifier mon action à vos côtés.

Votre vote du 5 juin sera en effet un acte très important pour votre famille, pour votre ville, pour le pays.

Le 8 mai, vous avez massivement barré la route à Chirac et à Le Pen dans cette première circonscription de la Seine Saint-Denis. Cet objectif, nous l'avons atteint ensemble, montrant ainsi notre attachement commun à la défense de la démocratie, des droits et des libertés des citoyens.

Nous avons maintenant besoin d'unir nos efforts dans l'action pour l'emploi, le logement, la santé, la sécurité sociale, l'école et la formation.., tous ces problèmes urgents qui ne vont pas trouver de solution si le Président de la république -je dois vous le dire avec franchise- s'appuie sur les élections législatives pour donner encore plus de place dans le gouvernement à la droite dont vous connaissez les méfaits.

Il vous faut donc élire à l'Assemblée Nationale des députés qui proposeront et voteront des lois allant dans le sens de vos intérêts, et s'opposeront résolument à celles qui préconisent l'austérité, le déclin national, le surarmement...

Maire de Saint-Ouen, Parlementaire de la Seine Saint-Denis, je connais bien vos aspirations, vos préoccupations, vos difficultés. Je participe à vos luttes; j'appuie de tous mes forces vos revendications. Nos actions communes ont abouti, notamment dans la dernière période, à des succès dans les domaines les plus divers.

A l'Assemblée Nationale, je n'aurai qu'un souci: faire avancer avec vous le développement économique contre les gâchis financiers; l'emploi et la production française contre les profits spéculatifs et les exportations de capitaux; la revalorisation du pouvoir d'achat des salaires et des retraites, la défense de la sécurité sociale, les droits au logement, à une école de qualité, à une formation moderne, à un revenu minimum pour tous.

Je combattrai avec la même vigueur, l'injustice, la violence, l'intolérance et le racisme que développent la droite et l'extrême-droite. Je serai le porte-parole des démocrates, des pacifistes, qui veulent une politique nouvelle de liberté et de paix.

Quel qu'ait été votre vote au premier tour des élections présidentielles, vous tous qui vous êtes rassemblés pour battre la droite au 2ème tour, vous partagez les mêmes valeurs de progrès.

En votant le 5 juin pour le candidat de rassemblement des forces de gauche que je représente, avec mon ami Raymond GOSSELET, maire-adjoint d'EPINAY, comme remplaçant éventuel, vous direz efficacement votre volonté de construire dans le pays une union à votre service.

Cette union, comme mes amis Marcelin BERTHELOT, maire de Saint-Denis et Josiane ANDROS, maire de l'Ile Saint-Denis, je l'anime à Saint-Ouen. Elle est gage de succès pour la population.

Nous sommes à vos côtés. Parce que nous sommes vos meilleurs défenseurs "sur le terrain", nous serons vos meilleurs défenseurs à l'Assemblée Nationale.

Paulette FOST

Je vous assure de tout mon dévouement

P. Fost

« Pour se défendre, pour faire entendre leurs légitimes exigences, les hommes et les femmes épris de justice, de liberté et de paix ont et auront de plus en plus besoin de députés communistes. Aussi de toute ma conviction, je vous appelle à voter pour Paulette FOST, Maire de SAINT-OUEN, Sénateur et Raymond GOSSELET, son suppléant, Maire-Adjoint d'EPINAY, candidats de rassemblement des forces de gauche, élus fidèles à leurs engagements, liés à la population, compétents et intègres.»

Etienne FAJON
Membre Honoraire du Parlement
Député de Saint-Ouen, Epinay, l'Ile-Saint-Denis de 1945 à 1978

Fajon

Dimanche 5 juin, vous avez l'occasion de dire votre attachement à la liberté, la démocratie, la paix, des aspirations pour lesquelles nous n'avons jamais cessé d'agir avec vous, dans les villes, dans le département, comme au Parlement. Avec toute la force de mon engagement de toujours pour ces valeurs, je vous appelle à apporter vos suffrages à Paulette FOST et à son suppléant Raymond Gosselet.

Fernand LEFORT
Maire Honoraire de Saint-Ouen
Membre Honoraire du Parlement

Flefort

VU, LE CANDIDAT